



*Dialogue
Social*

**SSCT &
DIALOGUE
SOCIAL**

Formation SSCT des élus du CSE

PLUS DE 50 SALARIÉS

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Connaître les textes et les obligations applicables à la santé au travail
- Comprendre les mécanismes des risques professionnels et les principes de prévention de ces risques et s'approprier les outils réglementaires de la prévention des risques professionnels : registre, document unique, plan de prévention, déclaration d'accident du travail, enquête
- S'approprier le rôle des élus du personnel en matière de santé au travail
- Détecter les situations de risques psychosociaux et accompagner les victimes et témoins de harcèlement



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Supports de formation
- Quiz d'évaluation des acquis
- Exercices pratiques, mises en situation
- Synthèse collective
- Attestation de formation

DURÉE

5 jours (35 heures de formation)

Jour 1 :

LES MISSIONS SSCT DU CSE

- Surveiller et manager la politique de prévention SSCT
- Les autres missions santé du CSE
- Quiz d'évaluation des acquis

Jour 2 :

L'OBLIGATION SSCT DE L'EMPLOYEUR

- Obligation générale d'assurer la santé et la sécurité des travailleurs
- Les documents obligatoires en santé : DUERP, registres, papripact
- Mise en situation : travail à partir du DUERP de l'entreprise

Jour 3 :

INAPTITUDE ET DROIT D'ALERTE

- Traiter l'inaptitude au travail
- L'exercice du droit d'alerte
- Travail de groupe : élaborer une procédure d'enquête hors alerte

Jour 4 :

TMS, RPS ET ACCIDENT DU TRAVAIL

- Prévenir, signaler et accompagner les situations de RPS
- Enquêter en élaborant un arbre des causes : procédure et mise en situation
- comprendre les TMS et leurs conséquences dans l'entreprise

Jour 5 :

LES MOYENS GÉNÉRAUX DU CSE POUR SES MISSIONS SSCT

- Protection des élus et heures de délégation
- Les acteurs partenaires du CSE

Clémence CHUMIATCHER

Directrice du pôle formation
LFC Dialogue Social & Experte
en droit social

cchumiatcher@lafaabrickcherdet.fr
06 64 75 50 66

Inès EL AOUNI

Juriste & Animatrice de formation
en droit du travail LFC Dialogue Social

ielaouni@lafaabrickcherdet.fr

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes : actions de formation



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LA FAABRICK CHERDET
SARL au capital de 10 000 euros
14 impasse des garrigues 30 870 Clarensac
SIREN : 833.573.512

Organisme de formation enregistré sous le n° : 76300524130
Agréé en vue de la formation économique des membres du CSE
Agréé en vue de la formation SSCT des membres du CSE

